

APPEL A CANDIDATURE

Poste de DESV élevage et pathologie des équidés, option biomécanique et pathologie locomotrice du cheval et de résident ECVSMR au CIRALE-ENVA

A la rentrée prochaine (1^{er} novembre 2023), un poste pour la formation conjointe au DESV Elevage et Pathologie des Equidés - option Biomécanique et Pathologie Locomotrice du cheval et au résidanat du Collège Européen de Médecine du Sport et Rééducation (ECVSMR) est proposé au CIRALE.

Cette formation correspond à un programme de résidanat à temps plein de 3 ans, mené principalement sur le site du CIRALE (et du ChuvEq de l'ENVA). Elle comprend une formation clinique approfondie en diagnostic, imagerie et gestion des affections locomotrices des chevaux de sport, de courses et d'autres disciplines.

Les techniques d'imagerie disponibles au CIRALE comprennent notamment : radiographie digitale, échographie, scintigraphie, IRM debout et sous anesthésie générale et scanner. Cette formation sera complétée par la participation à des activités de physiothérapie et rééducation des affections locomotrices avec accès à différentes modalités (piscine, tapis roulant immergé, pistes, surfaces et exercices de rééducation fonctionnelle).

Conditions d'inscription

Peuvent postuler pour le poste conjoint de DESV en Elevage et Pathologie des Equidés : option Biomécanique et Pathologie Locomotrice, et de résident ECVSMR, les vétérinaires disposant :

- du diplôme d'Etat de docteur vétérinaire ou d'un diplôme, titre ou certificat de vétérinaire d'une école ou faculté vétérinaire étrangère qui ouvrent droit à l'exercice en France des activités de vétérinaire, mentionnée dans l'article L. 241-2 du code rural ;

ET

- d'un diplôme national d'internat en clinique des équidés des écoles nationales vétérinaires françaises,

- ou d'une formation consécutive au diplôme de vétérinaire, et jugée équivalente par le jury d'admission.

La formation étant délivrée en langue française, la maîtrise de la langue, parlée et écrite est également un prérequis à cette formation.

Dossier d'inscription

Les pièces constituant le dossier de candidature sont les suivantes :

- un curriculum vitae ;
- une lettre de motivation;
- le dossier scolaire avec les résultats des quatre dernières années d'études vétérinaires;
- la photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- la photocopie des diplômes donnant droit à la présentation du concours ;
- deux lettres de recommandation ;
- un document attestant du niveau de français (niveau B2 minimum) pour les étudiants non diplômés d'une école vétérinaire francophone.

Pour postuler le candidat doit envoyer l'ensemble du dossier pour le **30 juin prochain** par courriel à lelia.bertoni@vet-alfort.fr.

L'admissibilité du dossier sera communiquée par courriel au candidat le 1^{er} septembre 2023. Si le candidat est admissible, il sera convoqué pour l'entretien **d'admission qui se tiendra le 26 septembre 2023** à l'adresse suivante :

CIRALE-ENVA
Normandie Equine Vallée
RD 675
14430 GOUSTRANVILLE
FRANCE

Par dérogation, le candidat peut être autorisé à se connecter depuis son domicile par visioconférence, à condition qu'il puisse être identifié. La demande de dérogation doit être adressée par courriel à lelia.bertoni@vet-alfort.fr au moins quinze jours avant la date d'entretien accompagnée des pièces justifiant la demande. Les motifs pouvant justifier la demande sont notamment l'éloignement géographique, des raisons de santé ou des contraintes sanitaires.

Les résultats seront communiqués par courriel aux candidats le 27 septembre 2023.

L'Equipe pédagogique du CIRALE-ENVA